



Royal Architectural Institute of Canada
L'Institut royal d'architecture du Canada

Le 31 juillet 2001 Bulletin électronique numéro 6

Diarmuid Nash, FRAIC, le nouveau Président de l'IRAC oriente l'action future de l'Institut

Diarmuid Nash, FRAIC, a assumé la présidence de l'IRAC tout de suite après le Festival d'architecture et a brièvement énoncé ses projets pour la prochaine année.

Parmi les projets importants, nous comptons le **programme de formation continue** offert en collaboration avec les dix associations provinciales; l'administration du programme des **Médailles du Gouverneur général en architecture**; l'**organisation du Festival de l'architecture de l'IRAC**, et finalement, les **discussions supplémentaires sur un modèle organisationnel renouvelé**.

« J'encourage les membres à communiquer avec leur représentant régional afin de devenir plus actif au sein des activités régionales de l'IRAC », a déclaré M. Nash.

Les membres du Conseil d'administration sont :

Président, Diarmuid Nash, FRAIC
Vice-président et Président-élu, Ronald Keenberg, FRAIC
Deuxième Vice-président, David Lachapelle, MRAIC
Président sortant, David Simpson, FRAIC

Directeurs régionaux :

Bonnie Maples, FRAIC, C.-B./Yukon
Christopher Fillingham, FRAIC, Ontario Ouest
N. Jean-Pierre Pelletier, MIRAC, Québec
John Emmett, FRAIC, Atlantique
Esmail Baniassad, PP/FRAIC, Chancelier du Collège des Fellows
Membre par mandat spécial :

Le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture, représenté par
R. Ian Macdonald, MRAIC

À présent, il y a une vacance au poste de directeur pour le Saskatchewan et le Manitoba.

Les Médailles du Gouverneur général en architecture

Un appel de candidatures pour le concours des Médailles du Gouverneur général en architecture sera envoyé à tous les architectes membres d'une association provinciale d'architectes.

Les ouvrages architecturaux réalisés au Canada et ailleurs par des citoyens canadiens et des résidents permanents du Canada qui sont les architectes de design principaux du projet soumis sont admissibles à une médaille. Tous les projets doivent être terminés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 30 novembre 2001 (la date limite de remise des candidatures). Par contre, les projets ayant déjà reçu un prix du Gouverneur général lors de concours antérieurs et les projets auxquels un des membres du jury a participé ne sont pas admissibles.

Veuillez visiter le site Web de l'IRAC, à l'adresse www.raic.org pour plus de renseignements.

Couverture du Festival de l'IRAC

La réaction en chaîne du discours de 30 minutes de Jack Diamond a certainement produit un effet à l'échelle nationale. Le 14 juin dernier, M. Diamond, le récipiendaire de la Médaille d'or de l'IRAC, a été invité à participer au sommet « 2020 Smart Growth », événement comprenant une conférence publique de cinq jours réunissant des experts canadiens et internationaux du domaine de l'urbanisme. Ce discours qui a également fait l'objet d'un reportage de la CBC, a suscité de nombreuses questions, tant des conseillers municipaux que des personnes qui ont visionné la diffusion sur le Web. Le maire et toutes les personnes présentes ont été ravis de la participation de M. Diamond.

Dans l'intervalle, les préparatifs du Festival d'architecture 2002 qui aura lieu à Winnipeg du 5 au 8 juin 2002 en collaboration avec le Manitoba Association of Architects (MAA) sont en marche. Ensemble, l'IRAC et le MAA prévoient offrir un Festival qui fera avancer les paroles de Jack Diamond, c'est-à-dire « d'étendre et de renforcer notre rôle de façonner les villes canadiennes » par un moyen positif et provocateur. Le comité d'organisation du Festival a déjà identifié des lieux pour les sessions et des conférenciers et a promis de présenter des activités culturelles passionnantes et d'offrir une programmation de formation continue fascinante.

Visitez le www.raic.org à l'automne pour plus de renseignements.

Offrez-vous des services architecturaux au gouvernement fédéral?

Tous les architectes qui souhaitent faire des affaires avec le gouvernement fédéral devraient s'inscrire au système de Données d'inscription des fournisseurs (DIF) et obtenir un numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA). Le DIF est une base de données qui offre aux fournisseurs un point central d'inscription pour le gouvernement.

Le traitement de votre demande d'inscription peut prendre jusqu'à deux jours ouvrables. Si une entreprise n'a pas de NEA, il est important de s'en procurer un par le système DIF afin d'éviter les délais. L'inscription peut se faire au site suivant :

<http://contractscanada.gc.ca>

Prochaine séance de formation continue

Les séances de formation continue du PNAP – Automne 2001 Des bâtiments canadiens de conception durable

Isabelle Bossé, la nouvelle Coordonnatrice du programme de formation continue, est très occupée à l'organisation du programme national de formation continue. L'objectif de ce programme est d'offrir aux architectes de partout au pays, des occasions commodes pour se mettre à jour et pour accumuler des unités en formation continue par divers moyens tels que la participation à des cours, à des séminaires et au télé-enseignement par l'entremise de l'internet.

Voici les dates et l'emplacement de la première séance intitulée Développement durable des bâtiments au Canada – DDBC 101:

Calgary – Vendredi le 19 octobre, 2001

Vancouver – Mardi le 23 octobre 2001

Toronto – Vendredi le 2 novembre, 2001

Moncton – Mardi le 6 novembre 2001

Montréal – Vendredi le 7 décembre 2001 (en français)

Un dépliant sera envoyé à tous les membres de l'IRAC à la mi-août.

Pour plus de renseignements ou pour soumettre vos suggestions, vous pouvez communiquer avec Isabelle Bossé par courriel au ibosse@raic.org

Peter Busby, FRAIC, concepteur du cours déclare que «... ceci est une occasion importante pour les professionnels dans le domaine de la construction de développer leurs connaissances au sujet de la durabilité... avec des cours qui donnent une place privilégiée au contexte canadien.»